

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

NOVEMBRE
2017

TÉLÉCOM AVIATION

CGSP

FGTB Services Publics

73^e année - n°10 - novembre 2017 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



Dossier - Fiscalité
Le gouvernement wallon persiste
P. 4-5



ÉDITO
Une première
étape
P. 3



REMUNICIPALISATION
La reconquête citoyenne
des services publics
P. 6



TÉLÉCOM AVIATION
Grève de la CGSP
10 octobre 2017
P. 9

Merci

L'IRW-CGSP tient à remercier l'ensemble de ses militants qui ont fait de la journée de grève dans les services publics un succès.



Ensemble, nous avons donné la preuve qu'il reste, dans ce pays, une capacité de mobilisation pour s'opposer aux attaques contre notre modèle social. Le Gouvernement sait, maintenant, que la CGSP tient sa puissance de ses militants, que nous sommes déterminés et que nous ne laisserons pas attaquer nos pensions, nos services publics et notre sécurité sociale sans réaction.

L'IRW-CGSP rappelle que cette journée du 10 octobre doit être le début d'un plan d'actions structuré et cohérent.

Enfin, elle remercie chaleureusement l'ensemble des Camarades du privé, qui par leur présence et leur solidarité, ont participé à la réussite de cette journée et ont ouvert la voie à un large mouvement interprofessionnel.

« Ensemble, on est plus fort » n'est pas un slogan, mais notre réalité.

*Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW*

DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi (Pensionnés Cheminots)

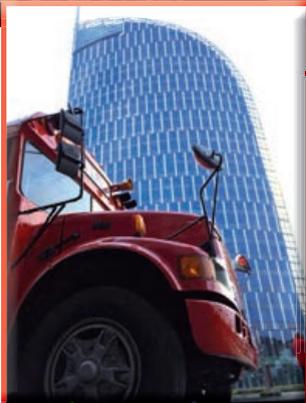
Goûter Cougnole

Le Comité des pensionnés Cheminots organise un « goûter cougnole, le 5 décembre, de 14h à 16h30, rue de Montigny, 42 - Salle 1

Il sera offert gracieusement aux participants : café ou chocolat chaud, cougnole – beurre.

Attention ! inscriptions limitées à 80 personnes. Confirmer auprès de Jessica – Tél. : 071/797 111.

Date limite des inscriptions : le 28 novembre 2017.



Une première étape

La grève, lancée par la CGSP seule ce 10 octobre, fut un succès. Elle prouve que le mouvement initié est juste et nécessaire.

Il fallait oser partir seul. Il fallait oser décréter, immédiatement, 24 heures de grève. Il fallait oser démarrer les premiers. Mais, Camarades, grâce à vous, à votre esprit combatif et à votre solidarité, ces paris ont été gagnants.

Bien sûr, un jour de grève ne sera jamais suffisant pour faire reculer un tel gouvernement, mais la réussite du 10 octobre était la condition nécessaire pour poursuivre le combat. Il fallait se compter, il fallait évaluer notre détermination avant d'élaborer un second et véritable plan d'actions. Les choses sont maintenant claires : nous sommes nombreux et déterminés !

Camarades, l'important maintenant est d'amplifier la mobilisation en vue des actions futures. Continuons à aller à la rencontre de nos collègues, parents et amis pour leur faire comprendre que nous sommes tous concernés par les mesures du Gouvernement et que c'est ensemble que nous pourrons y arriver. Refusons donc de céder au fatalisme, à l'individualisme et au défaitisme mais au contraire affirmons clairement que seuls les combats qui ne sont pas menés sont perdus et que notre capacité à faire bouger les choses est proportionnelle à notre faculté à nous réunir, nous serrer les coudes et être solidaires !

En donnant la preuve qu'il existe quelque chose qui vaille la peine d'être défendu.

En mettant en avant notre volonté, notre courage et notre solidarité.

En prouvant qu'il y en a toujours qui résistent.

Par le seul fait d'exister, un mouvement de lutte est déjà une victoire

Une victoire contre l'individualisme, le laisser-faire, le défaitisme, mais d'abord et avant tout une victoire par le fait que nous reconquérons la dignité de ceux qui osent !

Camarades, certains vont tenter de jeter le discrédit sur nos actions. Ils osent déjà parler de « grève politique ». À ceux-là nous leur disons que oui il s'agit d'une grève politique car toute grève est politique. C'est faire de la politique que d'avoir un projet de société et le défendre. Revendiquer une autre redistribution des richesses, des services publics socialement efficaces, une sécurité sociale forte financée par les cotisations sociales et une fiscalité juste, ce sont là des revendications politiques et nous devons être fiers de porter un tel projet ! C'est pour ces raisons que nous nous opposons à toutes mesures de régression sociale, et cela quels que soient les partis au pouvoir.

Enfin, il faut remercier l'ensemble des Camarades du privé qui nous ont rejoints le 10 octobre. Par leur présence massive et leur soutien, ils ont participé à la réussite de cette journée ; gageons qu'il s'agissait là également d'un premier élan vers un plan d'actions **interprofessionnel** cohérent et structuré.

Le 10 était une première étape, d'autres nous attendent prochainement. Retroussons nos manches et relevons la tête car nous pouvons être fiers de ce que nous faisons !

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

Le gouvernement wallon persiste

Le 20 septembre, les militants de la CGSP étaient en nombre dans les rues de Namur afin de mettre en garde le nouveau Gouvernement et de lui signaler, clairement, que s'il avait l'intention de concrétiser les attaques contre les services publics inscrites dans la DPR, il nous trouverait sur son chemin.

Quelques jours plus tard, à l'issue d'un conclave budgétaire, le Gouvernement wallon affichait son mépris à l'égard des revendications des travailleurs des services publics.

Décryptage de la nouvelle stratégie fiscale

Cette feuille de route fiscale prévoit une série de mesures. Ce dossier a pour objectif de les présenter d'un point de vue critique.

■ *La suppression de la taxe TV en 2018*

Le gouvernement compte supprimer la redevance TV (100 €/ménage) en 2018. Si l'on peut se réjouir de la suppression d'une taxe qui touche de la même façon les ménages les plus aisés et ceux en difficulté, il faut souligner que cette taxe a rapporté un peu plus de 100 millions d'euros en 2017. Il s'agit d'un manque à gagner important pour les finances régionales !

■ *La diminution des droits d'enregistrement de 15 % à 12,5 % à partir de la troisième habitation*

Le précédent gouvernement avait augmenté de 2,5 % les droits d'enregistrement pour l'achat d'une **troisième** habitation. Il s'agissait, clairement, de faire contribuer, un peu plus, les contribuables à hauts revenus.

En supprimant cette mesure, le nouveau gouvernement wallon fait un cadeau important aux plus nantis. En effet, compte tenu du prix moyen d'une maison 4 façades en Wallonie, on peut estimer qu'il s'agit d'un cadeau de plus de 6 500 € en moyenne par maison pour ces contribuables. Autrement dit, pour les contribuables que nous sommes, cela équivaut à ... 65 ans de suppression de la redevance TV. On voit qui profite de cette réforme fiscale !

■ *Abattement de 20 000 euros sur la base imposable des droits d'enregistrement pour le premier bien qui deviendra la résidence principale*

Ici aussi cette mesure est présentée comme positive afin de favoriser l'accès à la propriété. Cependant, l'avantage n'est que de 2 500 € (12,5 % de 20 000) pour tous les contribuables. Peut-on considérer ce montant comme une aide, voire un incitant ? Certainement pas ! Il s'agit purement et simplement d'un saupoudrage. N'oublions pas que le cadeau du Gouvernement sera de plus de 6 500 euros pour l'achat de la troisième habitation...



Il aurait été plus juste de cibler cet abattement sur plusieurs catégories de personnes (bas et moyens revenus) ainsi qu'un certain type d'habitat (limiter l'exonération à un certain niveau de revenu cadastral).

Sur base de différentes études, on peut estimer que le coût de cet abattement serait de 50 millions d'euros.

■ *La diminution des droits d'enregistrement pour les donations mobilières (entre « toutes autres personnes¹ » au taux d'imposition de 7,7 %)*

Lorsque l'on souhaite faire une donation mobilière (argent, titres), trois types de taux sont appliqués en fonction du lien de parenté entre le donateur et le donataire :

- 3,30 % : en ligne directe et entre époux/cohabitants légaux ;
- 5,5 % : entre frères et sœurs et entre oncles/tantes et neveux/nieces ;
- 7,7 % : entre d'autres personnes.

C'est ce troisième cas qui est visé. À l'heure actuelle, aucune indication sur la hauteur de la diminution n'est mentionnée. De toute évidence, cette diminution profitera principalement aux personnes les plus nantis. De plus, diminuer le taux des donations conduira *de facto* à moins de recettes liées aux droits de succession. En effet, cette mesure risque d'inciter un certain nombre de contribuables à anticiper le transfert de leur propriété (donation) car cela sera fiscalement plus intéressant que d'attendre la fiscalité liée à la mutation de propriété par décès (droit de succession).

L'impact budgétaire de cette mesure sera donc positif à court terme (+ 15 millions selon le gouvernement) mais négatif à long terme. Il convient d'ajouter que le gouvernement souhaite assouplir les règles et les conditions relatives aux donations mobilières et immobilières.

■ ***L'immunisation totale de l'habitation familiale lors d'une succession pour le conjoint ou pour le cohabitant légal***

Les droits de succession payés par le conjoint survivant sont souvent cités comme une taxe estimée injuste par de très nombreux contribuables ; leur suppression sera positivement accueillie. D'un point de vue budgétaire, les droits de succession représentent plus de 800 millions de recettes pour la Wallonie. Le coût budgétaire de cette immunisation est évalué à 10 millions d'euros selon le gouvernement. Il nous semble que ce montant est largement sous-estimé.

■ ***Modifier le mécanisme du viager afin de le rendre plus praticable et plus intéressant***

Le gouvernement entend faciliter la vente en viager. Cette politique est cynique. En effet, alors que le MR s'attelle à détricoter les pensions au niveau fédéral, il poussera, en Wallonie, les pensionnés à vendre en viager pour assurer leur pouvoir d'achat. Moins de solidarité et plus de « chacun pour soi », voilà le modèle qui nous est proposé !

Ne perdons pas de vue que ce mécanisme aura, *de facto*, un impact sur les droits de succession à moyen/long terme. Le gouvernement a estimé cette réforme à 3 millions d'euros.

■ ***Soutien fiscal forfaitaire sur les frais de kot lorsque l'étudiant n'a pas la possibilité d'accès à une formation supérieure dans la filière de son choix à proximité du domicile***

La mesure parle ici d'un soutien fiscal forfaitaire. Deux éléments doivent attirer notre attention :

1. S'agissant d'un soutien forfaitaire, il s'appliquera indifféremment à des familles disposant de beaucoup ou de peu de revenus. Il aurait été préférable de cibler cette aide, de manière proportionnelle, sur les bas et les moyens revenus.
2. En ce qui concerne la forme que pourrait prendre ce soutien fiscal, s'il s'agit d'un crédit d'impôts, cela ne suscite pas d'inquiétude. Par contre en cas de réduction d'impôts, cela signifierait, par exemple, que les allocataires sociaux ne pourraient pas profiter de cette réduction, car ils ne payent pas ou peu d'impôts.

■ ***Lier l'obtention d'un taux réduit d'enregistrement à la vérification du revenu cadastral et/ou lier cette obtention à la valeur vénale***

Le cas se présente plus particulièrement pour bon nombre d'habitations qui ont été rénovées (l'exemple le plus frappant étant le cas des fermes dans le Brabant wallon). En effet,

pour beaucoup d'entre elles, alors qu'elles ont une valeur vénale considérable, leur revenu cadastral est tellement faible qu'il entraîne une diminution des droits d'enregistrements.

Cette mesure va dans le bon sens mais n'entraînera qu'une faible recette budgétaire supplémentaire.

■ ***Réforme des droits de succession***

Le gouvernement souhaite instaurer une possibilité de diminuer les droits de succession lorsque seront effectués des travaux en économie d'énergie sur le bien immobilier ou sur un bien classé. Autant dire que seuls ceux qui pourront se permettre des travaux onéreux d'amélioration énergétique pourront voir leurs droits de succession diminuer. Cette mesure sera favorable principalement aux contribuables les plus nantis. Une fois de plus, les recettes de droits de succession pourraient en pâtir.

IMPACTS BUDGÉTAIRES

Bien qu'il soit extrêmement difficile de prévoir précisément le montant total de l'impact budgétaire de ces réformes, il nous paraît évident qu'elles atteindront, au minimum, 150 millions d'euros. C'est-à-dire que ces cadeaux, principalement aux plus riches, coûteront **au moins** 150 millions au budget wallon.

Au total, lors du prochain conclave budgétaire, en 2018, ce sont donc quelque 550 millions d'euros que le gouvernement wallon devra trouver, soit près de 5 % du montant de ses recettes.

CONCLUSIONS

Les mesures fiscales présentées par le gouvernement favorisent dans la plupart des cas les contribuables wallons les plus aisés. Certaines mesures proposées semblent inefficaces et risquent de peser sur le budget wallon. Le financement de ces mesures n'a pas encore été décidé mais le gouvernement entend le faire supporter essentiellement par les services publics : diminution du financement des OIP, fusion des TEC, pression accrue sur les travailleurs.

Cette « nouvelle » stratégie fiscale n'a de « nouvelle » que le nom. En effet, une nouvelle fois, la droite utilise les vieilles recettes de cadeaux fiscaux profitant largement aux plus riches, et de compression des dépenses publiques ayant un impact négatif pour l'ensemble de la société. La droite, c'est le retour des privilèges...

Il y a fort à parier que le Gouvernement wallon nous reverra rapidement !

1. C'est-à-dire lorsqu'il n'y a pas de lien de famille ou lorsque ce lien est au-delà du 3^e degré.

La reconquête citoyenne des services publics

Comment syndicats, citoyens et pouvoirs publics tournent la page de la privatisation

Pourquoi des gens du monde entier partent-ils à la reconquête des services essentiels, en les retirant des mains de firmes privées pour les faire revenir dans le giron public ? Les raisons sont multiples : la volonté de mettre fin aux abus des opérateurs privés ou à des atteintes aux droits des travailleurs, le souhait de reprendre le contrôle de l'économie et des ressources locales, le désir de fournir un service abordable aux citoyens, ou encore l'aspiration à mettre en œuvre des stratégies ambitieuses de transition énergétique, par exemple. De nombreux pouvoirs publics, principalement des communes, se réapproprient, chaque année, leurs services publics.

Ainsi, ces dernières années, au moins 835 cas de (re)municipalisation¹ de services publics ont été observés dans le monde, impliquant plus de 1 600 villes dans 45 pays. La remunicipalisation concerne aussi bien des petits villages que des métropoles, avec différents modèles de gestion et de propriété publiques et des degrés variables de participation des citoyens et des employés. De cette diversité émerge néanmoins une ambition partagée : **il est possible de créer ou recréer des services publics efficaces, démocratiques et abordables. Les hausses de prix et la dégradation de la qualité des services ne sont pas une fatalité. De plus en plus de citoyens et de villes tournent la page de la privatisation pour remettre les services essentiels entre les mains du public.**

Satoko Kishimoto et Olivier Petitjean, du *Transnational Institute*, ont récemment publié un ouvrage qui mériterait de devenir le livre de chevet de tous ceux qui prétendent que la privatisation et la libéralisation sont une alternative plus efficace aux services publics². Les deux auteurs y recensent « 10 histoires de remunicipalisation » à travers

le monde, concernant tous types de services : eau, énergie, poste, santé, services de prévention...

De l'analyse de ces processus de « remise au public », l'étude tire « **Dix leçons principales à retenir** » :

1. Il y a de meilleures solutions que toujours plus de privatisation, toujours plus d'austérité, et toujours moins d'ambition.
2. La remunicipalisation est bien plus généralisée qu'on le croit, et ça marche.
3. La remunicipalisation est une réponse locale à l'austérité.
4. La remunicipalisation est une stratégie de transition et de démocratie énergétique.
5. Reprendre les services en interne est généralement moins cher pour les collectivités locales.
6. La (re)municipalisation mène à des services publics meilleurs et plus démocratiques.
7. La (re)municipalisation offre 835 raisons supplémentaires de refuser les accords de libre-échange.
8. Enseignement à retenir : mieux vaut ne pas privatiser au départ.
9. La (re)municipalisation crée des opportunités pour de nouvelles formes, plus diversifiées et démocratiques, de propriété et de gestion publique.
10. Les villes et les groupes citoyens engagés dans la remunicipalisation travaillent de plus en plus ensemble et créent des réseaux.

L'essor de la (re)municipalisation crée une fenêtre d'opportunité cruciale pour que les syndicats, les citoyens, les pouvoirs publics réaffirment que l'accès aux services publics ne peut se marchander et renforcent le contrôle démocratique érodé par les politiques de privatisation au cours des décennies écoulées.

Les preuves s'accumulent qu'élus et citoyens peuvent reconquérir leurs services publics et ouvrir la voie à de nouvelles formes de propriété publique. Heureusement, cet essor ne ralentit pas, et ce qui est valable au niveau des communes l'est également à l'ensemble des autres niveaux de pouvoir. Promouvoir et défendre les services publics est, en plus d'une question de bon sens, un choix politique. Certes, pour faire ce choix, il faut oser aller à contre-courant des idées reçues, il faut oser s'opposer à de puissants lobbies.

C'est ce pas qu'ont franchi des centaines de municipalités de par le monde nous donnant ainsi des exemples -à suivre- de la reconstruction possible d'un rapport de force efficace, au profit des citoyens.

Ainsi, la Ville de Grenoble est devenue championne de la remunicipalisation dans les Alpes françaises :

« Grenoble est l'une de ces villes qui se sont engagées avec détermination dans la remunicipalisation et la construction de services publics locaux démocratiques, en phase avec les grands enjeux environnementaux. La ville a été l'une des pionnières de la remunicipalisation de l'eau au début des années 2000, en mettant fin à un contrat avec la multinationale de l'eau Suez entaché de corruption. Grenoble a créé à la place un nouvel opérateur public fournissant une eau de meilleure qualité à moindre coût, accordant une place à la participation des citoyens. La municipalité cherche aujourd'hui à remunicipaliser entièrement à terme son service local de l'énergie, y compris le chauffage collectif et l'éclairage, afin de combattre la précarité énergétique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ceci implique toutefois de racheter les parts de la multinationale de l'énergie Engie dans l'opérateur municipal, ce qui soulève des problèmes de statut des travailleurs concernés. Grenoble

s'est également fixé l'objectif ambitieux de proposer dans ses cantines municipales une alimentation 100 % bio et locale. **La ville poursuit tous ces objectifs politiques malgré un contexte de réduction drastique de ses finances**, résultant des mesures d'austérité imposées par le gouvernement français aux collectivités locales. D'autres villes en France, particulièrement dans la région des Alpes, se sont également engagées dans des remunicipalisations dans plusieurs secteurs. Briançon a remunicipalisé ses services de l'eau et des déchets, et vise désormais à terme le « zéro déchet ». L'ag-

glomération a également un service public local de l'énergie. À l'extrémité sud des Alpes, l'agglomération de Nice, pourtant gérée par une municipalité conservatrice, a remunicipalisé l'eau et l'assainissement, les transports publics, les cantines, le festival local de jazz et un marché. »³

Comme quoi, rien n'est irréversible, et même les projets les plus tenaces de libéralisation et de privatisation des services publics ne peuvent résister à une volonté politique, autrement dit citoyenne, forte et déterminée.

C'est pour permettre ces reconquêtes que nous ne cesserons jamais de défendre le service public. Il en va de notre vie à tous !

L'ensemble des exemples de remunicipalisations réussies se trouvent détaillés dans l'étude complète en anglais : www.tni.org/reclaiming-public-services

Un résumé en français est disponible sur : https://www.tni.org/files/publication-downloads/rps_fr_briefing_web.pdf



1. Nous utilisons le terme « remunicipalisation » pour désigner le processus consistant à faire passer des services auparavant privés ou privatisés, sous contrôle ou sous gestion publics au niveau local. [...] La « dé-privatisation » est un terme global qui recouvre les (re)municipalisations, les renationalisations, et les démarches citoyennes de reconquête des services publics, dans le cadre d'une lutte contre les méfaits de la privatisation.
 2. Présentation de l'étude « À la reconquête des services publics », sur www.tni.org
 3. https://www.tni.org/files/publication-downloads/rps_fr_briefing_web.pdf



Bruxelles en résistance à la dictamolle

Se donner la capacité de développer une vision d'avenir, développer des stratégies pour coller au plus près de notre mission de défense des services publics et de leurs travailleurs, implique de bien analyser les intentions de l'adversaire, d'être au clair avec ses propres valeurs et de les défendre avec constance et pugnacité.

En effet, quand des gouvernements de droite ultralibérale mènent des politiques antisociales dont les conséquences à court et long termes s'annoncent catastrophiques pour une grande majorité de citoyens, il s'agit de réagir et de ne pas laisser faire. Le conseil syndical du 5 octobre dernier était axé sur la question des conséquences des crises politique et sociale pour les travailleurs bruxellois.

Crise politique dont l'épisode le plus récent s'est déroulé au début de l'été. À la faveur des affaires Publifin et Samu social qui ont entamé l'image et la respectabilité du PS, le cdH, aujourd'hui davantage dominé par son aile droite (ndlr : le Cépéc n'était pas loin derrière le H d'humaniste !), a décidé de faire de nouvelles alliances, bien que l'arithmétique électorale n'ait pas changé. Il faut dire que sur le fond, ça coïncitait entre PS et cdH sur un certain nombre de dossiers liés aux conséquences de la 6^e réforme de l'État. Par exemple, à Bruxelles, sur le système d'allocations familiales (voir *Tribune* juillet-août 2017, p. 8). Si le coup de poker a marché en Wallonie où le cdH s'est allié au MR, ce n'est pas le cas à Bruxelles où la confiance au gouvernement en place a été renouvelée.

Il n'en reste pas moins que ces asymétries d'alliances entre la Wallonie et Bruxelles génèrent une instabilité et accentuent la crise tant il est vrai que les conceptions de l'État peuvent être différentes selon les partis. Alors que la conception traditionnelle de gauche privilégie des services publics et collectifs organisés par l'État, l'approche libérale et chrétienne favorisant la liberté d'entreprise considère que l'État ne doit venir qu'en appui de l'initiative privée. Cela a mené au développement de réseaux concurrents dans les domaines de la santé et de l'enseignement, avec les effets que

l'on connaît en termes de coûts et de creusement des inégalités.

Au niveau fédéral, la politique est clairement à droite. Le gouvernement Michel met à mal durablement les fondements de l'État social à travers des mesures marquées du sceau de l'idéologie néolibérale. Le processus est simple, mais implacable : 1° restreindre le financement ; 2° diminuer l'efficacité ; 3° décréter l'inefficacité ; 4° privatiser.

Ainsi, non contents de céder au privé les actifs de l'État, les gouvernements néolibéraux se permettent de traiter la Sécurité sociale, patiemment construite par les travailleurs et qui leur appartient, comme une simple variable d'ajustement.

On assiste depuis plus de 20 ans à la démolition de la pension légale (le premier pilier) au profit du 2^e pilier souscrit par les employeurs à titre d'avantage social et souvent au détriment du salaire, et du 3^e pilier, exclusivement à charge des travailleurs qui peuvent se le payer, bénéficiant en échange d'un avantage fiscal. Le système se durcit encore aujourd'hui avec le recul de l'âge de la pension et l'apparition de la pension à points !

Dans le domaine de la santé, 908 millions « d'économies » supplémentaires devront être réalisées en 2017, avec des conséquences évidentes sur l'accès aux soins pour les patients et sur les conditions de travail des travailleurs de la santé.

En matière de chômage, les exclusions, chaque année plus nombreuses (20 000 en 2015), précipitent les gens dans la désocialisation et la précarisation, comme en témoigne le rapport 2017 de l'Observatoire bruxellois de la santé et de la pauvreté.

On pourrait aussi évoquer la politique à l'égard des migrants et l'exploitation



Rudy Janssens

populiste à visée électorale qui en est faite par le sinistre secrétaire d'État à l'asile et aux migrations.

Nous dénonçons ces politiques illégitimes. La seule chose qu'elles ont prouvée, c'est leur impertinence, puisqu'elles n'ont jamais démontré qu'elles apportaient la moindre solution aux problèmes sociaux de notre époque. *A contrario*, ces politiques sont en partie la cause, et à coup sûr des facteurs aggravants de tous ces problèmes. La crise politique et sociale devient une crise de la démocratie. En effet, les gouvernements de droite, ici et ailleurs, exercent le pouvoir sans concessions. Ils ne négocient plus, dénigrent le rôle des syndicats et méprisent les mouvements sociaux. C'est la dictamolle ! Pour l'arrêter, il faut réagir, s'engager. C'est le sens de nos actions et de notre projet de société solidaire.

Rudy Janssens

Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles

www.cgspacod.brussels

#10octobre #réagissons

Chers collègues, pourquoi faisons-nous grève?

Le 10 octobre, nos militants seront en grève chez Proximus. Nous n'avons pas pris cette décision à la légère et nous tenons à vous expliquer pourquoi nous en sommes arrivés là. N'hésitez donc pas à poursuivre votre lecture.

Depuis son entrée en fonction en 2014, le gouvernement a pris différentes mesures qui ont directement touché nos travailleurs. Que ce soit le relèvement de l'âge de la pension ou les taxes supplémentaires et anticipées sur le 3^e pilier, le saut d'index, la suppression des systèmes de crédit-temps, ... Tous ces exemples concernent chacun d'entre nous et c'est pourquoi les organisations syndicales avaient déjà mené des actions en 2014.

Au cours des trois années écoulées, le gouvernement fédéral a encore pris d'autres mesures visant à « réaliser des économies » sur le dos des travailleurs. Il ne s'est pas attaqué aux véritables problèmes qui ont conduit à la crise bancaire, à savoir la fraude et les grandes évasions fiscales (Panamapapers, Swissleaks, Luxleaks,...), que du contraire. En effet, le ministre Van Overtveldt a imaginé une taxe sur la spéculation qui nous coûte encore plus cher en tant que simple contribuable. Ce gouvernement nous a emmenés dans une spirale nous obligeant à travailler plus, plus longtemps et de façon plus flexible, sans nous offrir la moindre compensation en retour. Au contraire, les pensions n'en sont que réduites. De plus, n'oublions pas que notre santé et notre bien-être ne sont pas à vendre.

Concrètement, en ce qui concerne Proximus, nous continuons chaque année à fournir notre effort en rapportant un dividende à l'État, mais ce n'est manifestement pas suffisant et le gouvernement a décidé, dans son accord d'été, de réaliser 1 million d'euros d'économies supplémentaires chez Proximus. Ce qui équivaut quasiment à l'ensemble du budget que nous pouvons négocier pour la CCT 2017-2018 pour tous les travailleurs de Proximus. Rayé d'un trait de plume, sans concertation ! C'est la méthode que le gouvernement suit scrupuleusement ! Ces trois dernières années, nous n'avons pas été convoqués une seule fois par le ministre compétent en la matière (à savoir, Alexander De Croo). Et ce n'est pas faute d'avoir demandé. Nous privilégions toujours le dialogue dans notre société mais, en cas de blocage, nous n'avons d'autre choix que de nous faire entendre de manière plus claire et plus visible.

Le 10 octobre, **nos militants** sacrifieront certes leur salaire contre une petite indemnité de grève, mais cela ne signifie pas que nous n'entreprendrons aucune action positive dans l'intérêt de notre entreprise (et, par extension, dans celui de notre société). Si vous souhaitez soutenir notre combat pour le respect des travailleurs et du dialogue, merci de contacter vos délégués. Si vous désirez tout de même travailler ce jour-là, sachez que nous nous battons aussi pour vos droits et que nous essayons d'obtenir des avancées concrètes... autour de la table lorsque c'est possible, par nos actions quand il le faut !

10 octobre: journée de réaction Nous serons en grève!



e.r.: Bart Neyens – Place Fontainas – 9-11 1000 Bruxelles • Veuillez ne pas jeter sur la voie publique

NE VOUS LAISSEZ PAS MENER PAR LE BOUT DU NEZ!

À l'occasion de la journée de réaction du 10 octobre, la CGSP Télécom - Aviation distribue de vrais cuberdons de Gand dans les différentes téléboutiques de Proximus du pays afin de montrer que nous ne nous laissons pas mener par le bout du nez !

Le gouvernement tente de nous mener par le bout du nez en :

- Relevant l'âge de la pension alors qu'aucun parti n'en avait fait mention dans son programme ;
- Détricotant les pensions au lieu de les renforcer ;
- Limitant les systèmes de crédit-temps ;
- Appliquant un saut d'index ;
- Levant différentes taxes supplémentaires ;



Même s'il est vrai que les vendeurs (vendeuses) V6 peuvent enfin passer V5, Proximus essaie aussi de vous mener par le bout du nez en :

- Imposant une mobilité obligatoire à tous (3), mais sans octroyer la même chose à tous ;
- Ne prévoyant pas de règlement ; l'incertitude règne ;
- Fermant d'autres téléboutiques en 2018 ;
- Liant le niveau de manager de téléboutique au chiffre d'affaires ;
- Introduisant des objectifs individuels dans les téléboutiques de façon insidieuse.

La CGSP continuera à s'opposer à tout traitement inéquitable du personnel de vente ! Vous pouvez compter sur nous car, ensemble, on est plus forts !

Grève de la CGSP ce 10 octobre 2017

Sur le terrain, place à l'action !

Outre la mobilisation de nos militants aux piquets prévus devant certains bâtiments de Proximus, et la solidarité aux autres points de rencontres prévus par les camarades d'autres secteurs de la CGSP, notre démarche se voulait ludique par une visite des shop et en particulier, des petits magasins de vente, où sévit entre autre la problématique de « travailler seul en shop ».

L'accueil fut chaleureux et la distribution de nos « cuberdons » fut très appréciée.

Le dialogue entre les vendeurs et la délégation syndicale a permis de renforcer les points négatifs déjà dénoncés vers la direction de Direct/Sales.

À l'avenir, d'autres campagnes de sensibilisation pour d'autres services sont possibles.

Pour rappel, pages suivantes, nos tracts reprenant nos revendications pour cette action de grève, et la dénonciation des mauvaises conditions de travail dans les téléboutiques du pays.

Communiquer, négocier et lutter dans un secteur Télécom Aviation uni et fort.

*Le secrétariat permanent
Bart Neyens, Président
Stephan Thoumsin
Eric Halloin*

Nos militants en action





Les défis de novembre ?

1. Principes directeurs de présence positive et réintégration au travail

C'est évidemment un sujet qui concernera l'ensemble des collaborateurs statutaires et contractuels de Belgocontrol.

Dans la foulée de l'analyse de risque psychosociale à caractère collective effectuée à l'ensemble des services de Belgocontrol, un dossier sera concerté en Comité de prévention dont les lignes directrices sont :

- un contexte dans lequel les travailleurs se sentent bien, tant sur le plan physique (en pleine forme énergétique) que mental (motivés et enthousiastes).
En fait, un monde « parfait » 😊 ;
- si malgré tout, quelqu'un reste absent de manière prolongée, Belgocontrol souhaite offrir un accompagnement « optimal » afin de réintégrer durablement cette personne dans l'entreprise (à partir du moment de l'absence jusqu'au retour) ;
- percevoir à temps les signaux et pouvoir discuter des problèmes pour éviter les absences.

Les objectifs sont les suivants :

- améliorer le bien-être général des collaborateurs ;
- conserver l'expérience et les connaissances ;
- limiter le nombre de collaborateurs qui quittent l'entreprise prématurément ;
- rendre l'entreprise attractive pour le personnel actuel et futur ;
- faire diminuer l'absence et les coûts y afférents ;
- garantir la continuité de production et de prestation de services.

Notre commentaire

Ce type d'approche est généralisé dans nos Entreprises publiques autonomes, et nous devons tenir compte de l'expérience acquise, pour éviter que ce concept ne se limite qu'à une « gestion des coûts », sur le dos des travailleurs.

Il faudra donc bien définir l'ampleur des moyens (humains et financiers) mis à la disposition de la prévention (conseiller en prévention aspects psychosociaux, conseiller en prévention, ergonomie, personnes de confiance internes, human performance coordinator...).

Afin d'éviter les abus de l'employeur, nous devons être attentifs à ce qu'il n'y a aucun impact par exemple, sur l'évaluation individuelle de l'agent concerné.

Pour le suivi proposé pendant l'absence, il nous faut des garanties, que ce processus ne se transforme pas en une forme de harcèlement managérial.

Au niveau syndical, il nous faut être intraitable, quant au respect strict de la loi en matière de bien-être au travail.

Dans cette optique, l'actualisation prévue de la note de service 0068 « gestion et contrôle des absences maladie » ne peut prêter à des interprétations qui iraient à l'encontre de l'approche « positive » voulue par l'employeur.

La concertation prévue doit permettre à toutes les parties autour de la table de s'y retrouver.

À suivre...

2. Les dossiers en cours ou finalisés à la Commission paritaire du 19 septembre

• SVR/ACC (*superviseurs à l'ACC*)

Ce dossier a été finalisé le 10 juillet 2017 avec l'accord des 3 syndicats.

Une proposition d'accord ponctuel pour les superviseurs à TWR (SVR/TWR) et similaire à ce qui a été négocié pour l'ACC est sur la table des négociations depuis ce 3 octobre 2017.

• *Stand-by EBBR*

Le service de stand-by est retiré pour les week-ends, mais le CEO a déclaré que dans une phase ultérieure, il ferait une proposition incluant les week-ends pour toutes les unités.

Le service de stand-by pour TWR est accepté par la CSC et la CGSP.

• *EBCIquater*

Ce dossier reviendra à une commission paritaire exceptionnelle prévue le 16 octobre.

Les ATCOS concernés devraient rentrer des contre-propositions pour une réunion prévue le 11 octobre 2017.

À suivre...

• *EBKT (aéroport de Courtrai/Wevelgem)*

À partir du 9 novembre 2017, Belgocontrol fournira des services en matière d'AFISO (contrôleurs aériens « lights ») et d'observations météo, et se chargera de l'installation et de la maintenance des systèmes météo.

En conséquence :

- 4 observateurs météo seront planifiés du 9 novembre au 31 juillet 2018 au plus tard,
- service presté de 6h à 21h (2 shifts) ;
- prime de lancement de 50 euros brut par shift effectué ;
- indemnité de déplacement forfaitaire (EBOS – EBKI – 61 km par trajet, soit 122 km aller et retour, à 0,340/KM – Circulaire n° 660 du 20 juin 2017), en plus de son indemnité pour le trajet entre le domicile et le lieu de travail (domicile – EBOS).

Accord CGSP et CSC.

- **Recrutements** : 157 postes vacants à ce jour (septembre 2017).
- **Nombre de congés non-pris** : hors heures CP, il y a en moyenne, 10 jours de congé par agents qui ne sont pas pris, toutes années confondues.
- **Surveillance par caméra**
Pas de caméra prévue jusqu'en septembre 2017.
Le Conseil d'administration et le Conseil de direction ont décidé d'investir dans deux projets : modernisation de Saint-Hubert, Bertem et pour une série d'autres bâtiments relatifs à la météo plus Steenokkerzeel.
Cela s'est déroulé selon les règles contenues dans la CCT n° 68 (information aux syndicats).

Les images seront stockées et conservées pendant un temps bien déterminé, conformément à la réglementation en vigueur.

Il n'y a pas d'atteinte à la vie privée des travailleurs, notamment vis-à-vis du contrôle des lieux de travail.

- **Modification du service des shuttles en soirée**

- Service à la demande à partir de 19h.
- Le chauffeur est disponible par GSM (un seul numéro) à partir de 18h45 (les jours de semaine).
- Le chauffeur fait le trajet Site-Zaventem-Site à la demande, entre 19h et 22h (notification de préférence 15-30 minutes avant le départ).
- Le numéro de GSM sera distribué au poste de garde et sécurité (à la tour) et communiqué sur le portail.

- **Note de service 0153 – Service de garde par GSM**

Il est demandé, au niveau de la composition des équipes, de tenir compte des responsables en région pour décider de qui est rappelé, car ils connaissent mieux leur équipe qu'à Steenokkerzeel.

Concernant l'intervention à distance (remote), ce règlement doit être applicable à l'ensemble des agents concernés de DGS, et tout le matériel adéquat doit être mis à disposition.

Le côté « obligatoire » du service de garde pose problème.

IBPT

Un Conseil qui se hâte lentement

À la demande des organisations syndicales, une réunion de concertation s'est tenue ce 28 novembre, afin d'entendre les propositions du Conseil de l'IBPT sur les dossiers en cours.

- Enquête de la charge psychosociale auprès du service de médiation.
Cette enquête a bien eu lieu ainsi que les entretiens y afférent.
L'IBPT attend le rapport d'ARISTA.
Les propositions sont attendues pour le 6 novembre.
- Création d'un service prévention et protection au travail commun à l'IBPT et aux services de médiation.
À suivre pour la prochaine réunion de novembre.
- Mise en conformité complète de l'IBPT pour les risques psychosociaux.
L'IBPT attend la mise en place du service commun pour lancer une enquête générale via ARISTA, sous la forme d'un questionnaire sur base anonyme et volontaire.
Une formation des responsables en prévention est prévue pour 2018.

En langage colombophile : « le lâcher est retardé et les convoyeurs attendent ».

La FGTB wallonne en campagne

Le Comité de l'Interrégionale wallonne de la FGTB réuni le 14 septembre à Namur a procédé à l'analyse de la situation politique et a marqué son opposition aux politiques de droite désormais convergentes entre le fédéral et la Région wallonne où MR et cdH dirigent à présent le gouvernement.

À la veille des Fêtes de Wallonie, la FGTB wallonne faisait sa rentrée politique. Son Secrétaire général, Thierry Bodson, a appelé les partis de gauche de Wallonie à s'unir pour construire une majorité progressiste si les résultats du suffrage universel le permettent en 2019.

Virage à droite

À un « Accord d'été » au fédéral qui marque de nouveaux reculs en matière de pension, de flexibilité du travail et de justice fiscale, est venu s'ajouter le virage à droite du nouveau gouvernement wallon qui s'inscrit maintenant dans la droite ligne de la politique fédérale.

Le nouveau gouvernement wallon dirigé par le libéral Willy Borsus annonce en effet une réduction de la voilure de l'initiative industrielle publique, des réformes fiscales anti-redistributives, une attaque en règle contre les services publics et les statuts de leur personnel, sans oublier les propos insultants tenus par le ministre wallon de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet à l'égard des chômeurs qualifiés de « rentiers » favorisés par un Forem taxé de laxiste. Annonçant ainsi un renforcement des contrôles et des sanctions.

On dit merci qui ?

Autant dire que les militants de la FGTB wallonne sont bien remontés et partants pour des actions, et même des actions fortes et allant « crescendo », accompagnées de gros efforts de communication.

Cette communication se concrétise déjà par le lancement d'une campagne qui va s'étaler sur 20 mois, intitulée « On dit merci qui ? Merci... le MR ! ». Celle-ci consiste en la diffusion de fiches thématiques reprenant les mesures du gouvernement fédéral et ciblant plus particulièrement sa seule composante francophone largement minoritaire en Wallonie et à Bruxelles, à savoir le MR, seul parti francophone au fédéral avec à peine 1/5^e des suffrages wallons, responsable vis-à-vis des francophones des politiques ultralibérales d'austérité et de démantèlement des acquis sociaux.

Pour les fins de mois difficiles à cause du saut d'index, pour la pension à 67 ans, etc., « On dit merci qui ? Merci... le MR ! ».



Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne

Au niveau wallon, comme l'a rappelé Thierry Bodson au Comité interrégional, MR et cdH ensemble, à en croire le dernier sondage, ne représentent même pas 30 % de l'électorat. Les élections communales de 2018 et générales de 2019 (Régionales et législatives) seront donc des moments importants pour inverser la tendance et renvoyer au coin les malfaisants.

Confronter les programmes

C'est dans cette perspective que la FGTB wallonne a pris contact avec les partis de gauche pour confronter les programmes et voir dans quelle mesure ces partis partagent les points de vue de la FGTB wallonne. « Notre analyse ne sera pas de nous scotcher au programme d'un parti ou d'un autre, mais nous voulons leur demander

s'ils adhèrent à nos propositions et quels engagements ils peuvent prendre devant le monde du travail. Souvent, les partis de gauche nous disent qu'ils adhèrent à nos positions, et puis le système des coalitions dilue le message », explique Thierry Bodson.

Pour cela, il faut pouvoir constituer une majorité gouvernementale. Aussi, à l'occasion des Fêtes de Wallonie et de la rentrée politique la FGTB wallonne, Thierry Bodson en a-t-il appelé les partis de gauche à s'unir pour construire une majorité progressiste si les résultats du suffrage universel de 2019 le permettent.

Article paru dans Syndicats n° 15 du 22 septembre 2017.



Les aventures de la marchandise

Reprenant l'analyse de Marx sur le fétichisme de la valeur marchande, Anselm Jappe montre à quel point elle reste saillante pour appréhender notre époque, assez proche, en ce qui regarde son rapport à la valeur, des débuts du capitalisme. Texte essentiel de la critique du néolibéralisme, « Les aventures de la marchandise », désamorce faux-semblants et contre-vérités pour saisir enfin ce qui alimente cette aliénation persistante et consentie.

Anselm Jappe insiste notamment sur un aspect central de la « critique de la valeur » : l'affirmation selon laquelle, depuis plusieurs décennies, le capitalisme est entré dans une crise qui n'est plus cyclique, mais terminale. Si la société fondée sur la marchandise et son fétichisme touche maintenant à sa limite historique, cela est dû au fait que sa contradiction centrale – qu'elle porte en elle depuis ses origines – est arrivée à un point de non-retour : le remplacement du travail vivant, seule source de la « valeur », par des outils technologiques de plus en plus sophistiqués.

Anselm Jappe est un philosophe allemand, théoricien marxiste spécialiste de Guy Debord.

Anselm Jappe, *Les aventures de la marchandise. Pour une critique de la valeur*, Éd. La Découverte, Paris, septembre 2017, 350 p., 12 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Une première étape
- 4 / Fiscalité • Le gouvernement wallon persiste
- 6 / Remunicipalisation • La reconquête citoyenne des services publics
- 8 / IRB • Bruxelles en résistance à la dictamolle

Infos TÉLÉCOM AVIATION

- 9 / Grève de la CGSP – 10 octobre 2017
- Belgocontrol**
- 13 / Les défis de novembre ?
- IBPT**
- 14 / Un Conseil qui se hâte lentement

Actualités INTERSECTORIELLES

- 15 / Mobilisation • La FGTB wallonne en campagne
- 16 / À lire

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11